

Votants : 95

Convocation du Conseil de Communauté :
le 7 décembre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 décembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 décembre 2012

ASSAINISSEMENT – ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA CAN

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gérard GIBAULT, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GOUSSARD, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAL, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Annie COUTUREAU, Alain CHAUFFIER à Philippe REY, Patrick DELAUNAY à Denis THOMMEROT, Michel GENDREAU à Jacques TAPIN, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Pilar BAUDIN, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Guillaume JUIN, Jean-Claude SUREAU à Michel SIMON

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Nicole DAVID par Christian GOUSSARD, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD par Anthony BONNIN

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Elisabeth BEAUVAIS, Didier DAVID, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Frédéric PASTOR, Pierre RIGAUDEAU

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DECEMBRE 2012

ASSAINISSEMENT – ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA CAN

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Le règlement du service d'assainissement collectif qui définit les relations entre les usagers et le service assainissement de la CAN a été adopté par délibération du 27 juin 2002.

Depuis lors, les textes législatifs et réglementaires ont évolué et modifié l'environnement juridique en la matière : loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30/12/2006, loi du 17/05/2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, loi de finances rectificative pour 2012 instaurant la PFAC.... Par ailleurs, la CAN a modifié par avenants le règlement de 2002 en adoptant des délibérations spécifiques à certaines dispositions (dégrèvements pour fuites, offres de concours par exemple). Enfin, le service assainissement a adapté ses modalités de fonctionnement notamment dans ses relations avec les usagers (demandes de branchement, contrôles des raccordements au réseau public de collecte...).

Il est donc nécessaire de réviser et mettre à jour le règlement d'assainissement collectif de la CAN en supprimant les dispositions devenues caduques et en y intégrant les nouvelles références réglementaires et modalités de fonctionnement, afin que les usagers disposent d'un document actualisé.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Adopter le nouveau règlement du service d'assainissement collectif de la CAN.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 95
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121217-C26-12-2012-DE
Date de télétransmission : 24/12/2012
Date de réception préfecture : 24/12/2012